



SUISSE mardi 16 octobre 2012

Lucerne ne se sent pas visé

Catherine Cossy zurich

>

Montré du doigt pour sa politique fiscale agressive, le canton réplique

Lucerne, accusé notamment par Genève de profiter de la péréquation intercantonale pour baisser ses impôts, n'a pas mauvaise conscience. Dans l'édition dominicale de la Neue Luzerner Zeitung, le directeur des Finances Marcel Schwerzmann (hors parti) répond aux critiques genevoises: «Nous faisons nos devoirs en nous efforçant d'améliorer la capacité financière de Lucerne. Notre but est clair: se passer des versements de la péréquation financière intercantonale. Un canton de Lucerne fort, qui encaisse moins et bientôt presque plus rien des autres cantons, devrait aussi être dans l'intérêt des cantons contributeurs.»

Lucerne, qui a depuis 2012 divisé par deux l'impôt sur les entreprises, est désormais en tête des cantons les plus avantageux avec Nidwald et se situe déjà autour des 13% proposés par le ministre genevois des Finances David Hiler. Lucerne toutefois, selon les chiffres de la péréquation publiés par le Département fédéral des finances en juillet, encaissera pour 2013 encore 270 millions de francs de montants compensatoires, soit un peu plus de 1000 francs par habitant. Marcel Schwerzmann avait à ce moment-là souligné que Lucerne progressait dans l'indice des ressources, signe qu'il pourrait à long terme se libérer des versements de la péréquation.

Cela n'avait pas empêché le directeur des Finances de Zoug Peter Hegglin (PDC) de réagir vivement: «Si des cantons profitent des sommes que nous leur versons pour nous dépasser dans la concurrence fiscale, cela ne contribue pas à un bon climat.» Il faut dire que Zoug, qui verse 2500 francs par habitant dans la péréquation, se sent pressé comme un citron. Lancée par le Parti libéral-radical zougais, une pétition demande que la charge du canton ne dépasse pas 2000 francs par tête. Munie de 4000 signatures, elle a été déposée à la fin de la semaine dernière et attaque une nouvelle fois Lucerne, «aspirateur qui pratique le dumping fiscal».